

# DEVENEZ ACTEURS DE CE CHANGEMENT



Vous aussi, à votre échelle, participez !



## DEVANT CHEZ MOI

- Je mets des plantes ou des fleurs :  
je privilégie les vivaces et les annuelles  
se ressemant toutes seules,  
j'adapte les plantes à la situation  
(ensoleillement, cailloux, humidité, ...),
- je désherbe manuellement,
- je tonds,
- je ne mets pas de pesticides  
dans les espaces communaux et  
dans les fossés (pollution de notre eau).



## DANS MON JARDIN

- Je paille mes massifs,
- je désherbe manuellement  
ou mécaniquement,
- j'utilise des vivaces et des essences  
locales pour mes massifs,
- je tonds haut ma pelouse,
- j'utilise des méthodes alternatives  
pour lutter contre les ravageurs  
de mon jardin : association de plantes,  
filet de protection, etc.



Rappelez-vous, en 2019, les pesticides vous seront aussi interdits pour entretenir votre jardin. Prenez les devants et testez de nouvelles façons de désherber.